

Compte-rendu de la séance du 12 juillet 2018
du Conseil Municipal d'Ercé-en-Lamée

Présents : MM DERVAL Patrick, HUBERT Armelle, ÉON Christophe, DELÉPINE Didier, THÉPAUT Isabelle, MANROT Crystel, RABANNE Myriam, SIRODOT Loïc, BOULIGAND Laëtitia, HARDAT Bénédicte, FORESTELLO Fabien, RENAUD Sébastien

Absents excusés : BERTIN Isabelle, MARTIN Rémy, LE MÉE Philippe, PAITEL Patricia, PLISSONNEAU Yann, BRÉHIER Sylviane

Absent non excusé : FILÂTRE Félicien

Présentation du PLU actuel et du PLUIH à venir.

Lancement d'une consultation de bureaux d'étude pour une étude urbaine

Le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une réflexion sur les prochains projets d'urbanisation : *zones à urbaniser en priorité, programme de lotissements, programme de logement social, etc.* Il convient de faire intervenir dans ce cas un cabinet d'étude spécialisé qui mènera une étude urbaine sur la commune. Le budget prévisionnel de cette étude est d'environ 15 000 €. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de lancer une étude urbaine.

Fourniture de gaz : choix d'une entreprise

Sursoit à statuer afin d'obtenir un contrat valable un an renouvelable.

Dispositif « P'tits boulots » - Emplois de vacataires à destination des jeunes

Le Maire rappelle qu'un dispositif intitulé « P'tits Boulots » existe sur le territoire de Bretagne Porte de Loire Communauté depuis 2011. Il s'agit d'offrir la possibilité pour des jeunes de 16 à 18 ans d'effectuer de courtes missions d'intérêt général participant à l'amélioration de leur cadre de vie, à l'occasion des congés scolaires, et de recevoir en contrepartie une rémunération. La commune a la possibilité de recruter 3 jeunes sur les mois de juillet et août, pour des vacations de 17h, rémunérées à hauteur du SMIC horaire. Une convention existe déjà entre la commune et BPLC afin que celle-ci reverse à la commune les salaires versés, prenant en compte les charges sociales. Il convient de reconduire le dispositif. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de fixer la rémunération de la vacation au SMIC horaire pour une mission de 17 h effectuée au titre des missions suivantes : *nettoyage des espaces et bâtiments publics, entretien des espaces verts, rangement, préparation de l'école publique accompagnement et encadrement des enfants à l'ALSH.*

Acquisition de la parcelle AB 285

Le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir la parcelle AB 285 d'une superficie de 297 m², située route des Ajoncs d'Or et appartenant à Mme ROUILLER, dans le cadre du projet d'extension de l'école publique. Il propose de l'acquérir au même prix que les 2 terrains voisins acquis en 2013 soit 34.25 €/m². Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'acquérir la parcelle au prix de 34.25 €/m².